

### Rapport d'Activités 2016

Région	Secteur	ALLOC		PRO		Total général	
		Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant
ANT	Culte	2	107 400 €			2	107 400 €
	Education/Culture	10	42 005 €	2	1 870 €	12	43 875 €
	Enseignement	19	219 630 €			19	219 630 €
	Mémoire	2	17 400 €	1	1 350 €	3	18 750 €
	Racisme/Antisémitisme	2	12 800 €			2	12 800 €
	Sécurité			7	29 536 €	7	29 536 €
	Social	12	19 130 €	5	23 415 €	17	42 545 €
	Social/Maison de repos	1	217 800 €			1	217 800 €
<b>Total pour ANT</b>		<b>48</b>	<b>636 165 €</b>	<b>15</b>	<b>56 171 €</b>	<b>63</b>	<b>692 336 €</b>
BXL	Culte	16	68 120 €			16	68 120 €
	Education/Culture	17	168 420 €	13	48 000 €	30	216 420 €
	Enseignement	11	204 840 €	5	43 000 €	16	247 840 €
	Institutions	1	30 000 €			1	30 000 €
	Mémoire	5	27 600 €	3	9 500 €	8	37 100 €
	Recherche			1	5 000 €	1	5 000 €
	Sécurité	3	26 000 €	2	12 000 €	5	38 000 €
	Social	5	120 740 €			5	120 740 €
<b>Total pour BXL</b>		<b>58</b>	<b>645 720 €</b>	<b>24</b>	<b>117 500 €</b>	<b>82</b>	<b>763 220 €</b>
NAT	Education/Culture	2	51 000 €	3	9 085 €	5	60 085 €
	Institutions	1	45 000 €			1	45 000 €
	Mémoire	2	20 000 €	2	9 600 €	4	29 600 €
	Racisme/Antisémitisme	1	5 000 €			1	5 000 €
<b>Total pour NAT</b>		<b>6</b>	<b>121 000 €</b>	<b>5</b>	<b>18 685 €</b>	<b>11</b>	<b>139 685 €</b>
<b>Total général</b>		<b>112</b>	<b>1 402 885 €</b>	<b>44</b>	<b>192 356 €</b>	<b>156</b>	<b>1 595 241 €</b>

#### Légende:

ANT	Commission néerlandophone
BXL	Commission francophone
NAT	Commission nationale
ALLOC	Allocations subsides
PRO	Allocations projets

#### PROJET NATIONAL DE SECURISATION DES INFRASTRUCTURES COMMUNAUTAIRES

L'action commune menée par la Fondation du Judaïsme de Belgique avec le Consistoire, le C.C.O.J.B. et le FORUM a abouti à une négociation fructueuse avec le Gouvernement belge qui a accordé un budget de 4.000.000 d'euros en vue de la mise à niveau des infrastructures sécuritaires d'une bonne centaine d'Institutions juives dans tout le pays.

La Fondation du Judaïsme de Belgique a également décidé de consacrer à cette action un montant maximum de 2.000.000 d'euros sur fonds propres afin de satisfaire pleinement aux exigences établies par son Comité de Pilotage et son équipe technique.

Ce projet de sécurisation a été réalisé dans le cadre strict du budget alloué par le Gouvernement belge.

Grâce à ce projet, avec les moyens mis à notre disposition et les critères de sécurité convenus avec les Autorités, il a été fait le maximum afin que les diverses activités de notre communauté puissent se dérouler le plus sereinement possible. Nous avons bénéficié d'une équipe d'experts composée partiellement de responsables de la communauté juive qui veillent toute l'année à la sécurité ainsi que d'un « Project Manager » professionnel qui a mené à bien cette tâche essentielle et compliquée.

Pour l'année 2016, le montant des travaux facturés et payés s'élève à 562.132 euros du budget du Gouvernement et à 168.240 euros sur fonds propres de la Fondation